

*Paris, le* 16 JUL. 1997

Monsieur,

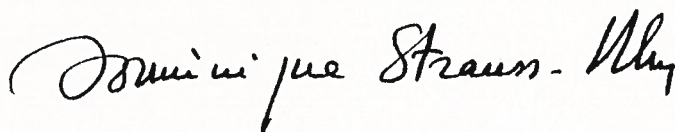
C'est avec une grande attention que j'ai pris connaissance de votre courrier relatif aux emprunts chinois.

Les autorités françaises ne manquent pas depuis de longues années d'exprimer auprès des autorités chinoises la nécessité d'aboutir à un règlement rapide de cette question.

Il reste clair cependant que la France ne saurait avancer seule dans cette affaire et qu'il est nécessaire qu'une identique volonté d'aboutir de la partie chinoise en permette une conclusion positive. Les pouvoirs publics s'efforcent de parvenir à mettre un terme définitif et satisfaisant à ce contentieux, et agissent en ce sens.

Il va de soi que dès que des progrès suffisamment substantiels auront été enregistrés, les personnes concernées seront immédiatement informées.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.



Dominique STRAUSS-KAHN

Monsieur Roger VAN DAELE  
Secrétaire Général du Groupement National  
des Porteurs de Titres Anciens  
103 rue Paul Kimpe  
Porte B  
59260 HELLEMMES